



Du 12 février 2025

**District de Savoie de Football**

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr)

Site : <http://savoie.fff.fr>



## DEMANDE DE MÉDAILLES De LIGUE LAURAFoot

Les clubs qui souhaitent voir récompensé un adhérent de leur club (dirigeant/dirigeante, éducateur, membre du bureau, arbitre) par l'obtention d'une **médaille de Ligue Auvergne Rhône-Alpes de football**, sont priés de bien vouloir faire parvenir **au Secrétariat du District de Savoie**, une demande, **avant le 24 février 2025**, délai de rigueur (imprimé en annexe).

Médaille d'or : 1

Médaille de Vermeil : 3

Médaille d'Argent : 9

**Une seule demande par club**

## SOMMAIRE

Comité Directeur .....	pages 2 à 3
Commission des Médailles.....	pages 4 à 5
Secrétariat .....	page 6
Trésorerie.....	page 7
Commission des Délégations.....	page 7
Commission Sportive.....	pages 8 à 10
Commission des Jeunes.....	pages 11 à 18
Commission Futsal .....	pages 19 à 24
Commission Fair Play.....	pages 25
Commission des Coupes .....	pages 26 à 30

Commission Féminines .....	page 31
Commission Technique.....	pages 32 à 36
Commission Label.....	pages 37
Commission Appel Règlementaire.....	pages 38 à 40
Commission des Arbitres .....	pages 41 à 44
Commission de Discipline .....	pages 45 à 46
Annexes : .....	page 47



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



## COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 10 février 2025

### NOTE AUX CLUBS

#### Réunions d'échanges

Le district organise des rencontres de dialogues et d'échanges avec les clubs. La prochaine concernera les clubs de CA MAURIENNE et de l'AS COMBE DE SAVOIE et se déroulera le

**Mercredi 12 février**  
**à 18 h 45**  
**à la salle des associations (à côté mairie)**  
**SAINT ETIENNE DE CUINES.**

La présence des clubs est vivement souhaitée. Voir courrier en annexe du PV.

**Clubs concernés :** US MODANE, FC SAINT MICHEL, FC SAINT JULIEN, FC VILLARGONDRAN, C.A. MAURIENNE, AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC, US SAINT REMY DE MAURIENNE, USC AIGUEBELLE, SAINT PIERRE SPORT FOOTBALL, MONTMELIAN A, A FUTSAL K PUC 1 MONTMELIAN, GROUPEMENT JEUNE LA SAVOYARDE, FC LAISSAUD, FC LA ROCHETTE, A FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE.

#### Réunion d'échanges - BASSIN CHAMBÉRIEN

Le district organise des rencontres de dialogues et d'échanges avec les clubs. La réunion des clubs du bassin Chambérien se déroulera le :

**Mercredi 19 février**  
**à 18 h 45**  
**à la salle du club de VOGLANS.**

La présence des clubs est vivement souhaitée. Voir courrier en annexe du PV.

**Clubs concernés :** CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL, CHALLES SF, FC APREMONT, FC SAINT BALDOPH, AS BARBERAZ, US LA RAVOIRE, FC NIVOLET, CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL, JS CHAMBERIENNE, CHAMBERY SPORT 73, LE BIOLLAY FOOTBALL CLUB, LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY, A. PORTUGAIS CROIX ROUGE, COGNIN SP, ENT VAL D'HYERES, ETS LE BOURGET DU LAC, FUTSAL BOURGET UNITED, US CHARTREUSE GUIERS, US LA MOTTE SERVOLEX.



### Réunion d'échanges - BASSIN AIXOIS ET DE L'AVANT PAYS SAVOYARD

Le district organise des rencontres de dialogues et d'échanges avec les clubs. La réunion des clubs du bassin Aixois et de l'avant pays savoyard se déroulera le :

**Mercredi 26 février**

**à 18 h 45**

**à la salle du club (Garibaldi) à AIX LES BAINS.**

La présence des clubs est vivement souhaitée. Voir courrier en annexe du PV.

**Clubs concernés :** FC BAUGES, FC CHAMBOTTE, AIX FC, ENT S DRUMETTAZ MOUXY, AS BRISON ST INNOCENT, ENT FOOTBALL CHAUTAGNE, US PONTOISE, FC PONT, CA YENNE, AS NOVALAISE, AS LA BRIDOIRE, US DOMESSIN, GAPS, AS LE MONTCEL.

---

## JOURNÉE DES BÉNÉVOLES

---

**ATTENTION : La FFF nous annonce que cette journée est décalée au WE des 22 et 23 mars.**

Après étude des candidatures reçues, le CD propose à la FFF les bénévoles suivant(e)s :

- WAGNER Yohan (US GRIGNON)
- VALLEE Émilie (US LA MOTTE SERVOLEX)
- LOPEZ Julian (US LA RAVOIRE)
- LILAS Nicolas (FC LA ROCHETTE)
- TESSIER Mathieu (ENT F CHAUTAGNE)
- AMINE Grégory (US GRIGNON)

Un "réserviste" est prévu en cas de désistement :

- MARTINET Yohan (FC LA ROCHETTE)

---

## CAMPAGNE FDVA 2025

---

**La campagne 2025 du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) est ouverte**

Vous trouverez en annexe de ce PV toutes les informations concernant la demande de Fonds pour le développement de la vie associative

**Dates limites de dépôt des demandes : mercredi 19 février 2025.**





## COMMISSION DES MÉDAILLES

Présidente : Carole VINIT - 07 88 67 32 78

Membre : Maurice BILLAUD

Réunion du lundi 10 février 2025

### NOTE AUX CLUBS

#### **AS MONTAGNY :**

Votre demande de plaquette 50 ans n'est pas recevable.

Elle sera à renouveler la saison prochaine.

Le dispositif de la FFF exige que les clubs soit affilié depuis un nombre d'années révolues (exemple pour une plaquette 50 ans au 1<sup>er</sup>/01/2025 il faut que le club soit affilié depuis ou avant le 1<sup>er</sup>/07/2025).

### DEMANDE DE MÉDAILLES de LIGUE LAURAFoot



Les clubs qui souhaitent voir récompensé un adhérent de leur club (dirigeant/dirigeante, éducateur, membre du bureau, arbitre) par l'obtention d'une **médaille de Ligue Auvergne Rhône-Alpes de football**, sont priés de bien vouloir faire parvenir **au Secrétariat du District de Savoie**, une demande, **avant le 24 février 2025**, délai de rigueur (imprimé en annexe).

**Médaille d'or : 1**

**Médaille de Vermeil : 3**

**Médaille d'Argent : 9**

**Une seule demande par club**



## DEMANDE DE MÉDAILLES - FÉDÉRALES



Les clubs qui souhaitent voir récompensé un adhérent de leur club (dirigeant/dirigeante, éducateur, membre du bureau, arbitre) par l'obtention d'une **médaille fédérale Auvergne Rhône-Alpes de football**, sont priés de bien vouloir faire parvenir **au Secrétariat du District de Savoie**, une demande, **avant le 24 février 2025**, délai de rigueur (imprimé en annexe).

**Médaille d'argent : après 10 ans**

**Médaille de Vermeil : argent depuis 5 ans**

**Médaille d'or : Vermeil depuis plus de 5 ans**

Plaquette Bronze : médaille d'or depuis plus de 10 ans

Les demandes seront soumises à la Ligue qui validera ou non et adressera les demandes à la Fédération.





## SECRETARIAT

### RÉUNION du Lundi 10 février 2025

#### Correspondances Reçues

Courriers reçus du 3 Février 2025 au 10 février 2025

#### Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

##### Courrier Divers :

FC VILLARGONDRAN - U.S. GRIGNON - A.S. MONTAGNY - F.C. DES BAUGES - U.S. GRAND MONT LA BATHIE - F.C. LA ROCHETTE - F. C. CHAMBOTTE - U.S. LA RAVOIRE - MONTMELIAN A. - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE – A FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - FUTSAL BOURGET UNITED

##### Commission Sportive :

U.S. CHARTREUSE GUIERS - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE (3) – JS CHAMBERIENNE - ES TARENTEISE - Entente Val d'Hyeres52° - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - FUTSAL BOURGET UNITED - F.C. BELLE ETOILE MERCURY –AS BOZEL – AS UGINE FOOTBALL

##### Commission De Discipline :

###### Courrier :

LAHAMIDI Youssef - U.S. CHARTREUSE GUIERS

###### Rapport :

A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - Hamza BENKEMOUCHE - FANGET Eric

##### Commission Respect et Lutte contre la Violence :

U.S. CHARTREUSE GUIERS

##### Commission Des Arbitres :

DISTRICT DE L'ISERE DE FOOTBALL - VANDURME Nathan - Oumouri Ibrahim - Matéo PAINDAVOINE - Théo Fagot

##### Commission Des Coupes :

U.S. GRIGNON - F.C. DU NIVOLET - AS BOZEL- FUTSAL BOURGET UNITED

##### Commission FAFA :

Mairie de Mercury - MAIRIE d'APREMONT - Maire de Villargondran

##### Commission Des Médailles :

St Pierre Sport Football - C.A. YENNOIS – FC DU NIVOLET

##### Commission des Terrains :

Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan

##### Commission Label :

U.S. LA MOTTE SERVOLEX - F. C. CHAMBOTTE

## TRÉSORERIE

Mercredi 12 février 2025

### Virement

Nous avons reçu un virement de 250 € sur notre compte bancaire mais nous ne parvenons pas à identifier son émetteur.

Pouvez-vous nous fournir des précisions sur ce paiement. (numéro d'affiliation, nom de l'organisme ...)



## COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

10 février 2025

### Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**

Précèdent la rencontre.

**Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.**

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club :  
**n°affiliation@laurafoot.net**

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

### DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS



## COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

### SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 10 février 2025

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET.

### Courriers Clubs

**ST REMY DE MAURIENNE** : Dans le cas où, en fin de saison, il y aurait trois descentes de R3 ou plus, les deux derniers de chaque poule de D4 descendront en D5.

**ENT. S DRUMETTAZ MOUXY 3** : pour avancer l'horaire de vos rencontres à 19H

D5 A il faut vous référer à l'article 36-2-1 des règlements du District et faire une demande sur Foot clubs avec l'accord du club adverse avant le lundi soir 18H précédant la rencontre.

### Notes aux Clubs

Rappel : règlement **35-2 Match à huis clos**

Précision concernant le déroulement d'une rencontre à Huis clos : Les règlements sportifs du District ne prévoient que « Chaque club ne pourra faire pénétrer sur le stade que 18 personnes au total, joueurs, dirigeants, toutes munies d'une licence. » Pour le bon déroulement de la rencontre, les règlements de la Ligue LAURA suivants peuvent être appliqués : En dehors des 18 personnes cités ci-dessus, « seuls pourront pénétrer à l'intérieur du stade : Un représentant du propriétaire du terrain. Le ou les correspondants de presse le médecin de service, l'arbitre officiel désigné, les arbitres assistants, le ou les délégués du District, les quatre délégués du club (délégué au terrain). »

### MATCH Commissions Compétentes

Commission Appel en attente décision avant homologation :

Match N° 28653375 D1 20H du 28 septembre 2024

Match Arrêté score 1/1 (extinction de l'éclairage)

ST PIERRE SPORT1 – U.S CHARTREUSE 1

Appel Club C.A.M 2 contre de la décision Commission Sportive en attente avant homologation :

Match N° 28655605 D4B du 23 novembre 2024 U.O.A 2/ C.A.M 2

Abandon de terrain à la 77ème Minute du club C.A.M 2



Commission Appel Réglementaire en attente décision avant homologation :

Match n°28650178 du 01 décembre 2024 D2 U.S LA RAVOIRE 1/ F.C VILLARGONDRAN 1

Dossier Discipline en attente décision avant homologation :

Match N°29455061 (Arrêté) D5A du 17 novembre 2024 A.S NOVALAISIEENNE 2 F.C SUD LAC 2

### **MATCH Reporté, Reprogrammé**

Journée (12) du 08 décembre 2024, reprogrammée au 02 mars 2025, les clubs désirant jouer le samedi soir peuvent faire une demande de modification sur FOOTCLUB dans les délais prévus.

1) Match Retour n°28780921 D1 du 08 décembre 2024, COGNINSP1/ U.O.A 1

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 14H30**

2) Match Retour n°28650420 D1 du 08 décembre 2024, U.S.C AIGUEBELLE 1/ A.F MONTMELIAN

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 14h30**

3) Match Retour n°28655693 D4B du 08 décembre 2024, U.S.C AIGUEBELLE 2/ CA MAURIENNE2,

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 12H15**

4) Match Retour n°28653391 D1 du 08 décembre 2024, F.C LAISSAUD1/ U. S. CHARTREUSE 1

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 14H30**

5) Match Retour n°28650185 D2 du 08 décembre 2024 F.C VILLARGONDRAN1 / ENT.S DRUMETTAZ 2

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 14H30**

6) Match Retour n°28650186 D2 du 08 décembre 2024 A.S CUINES 1/J.SCHAMBERY2

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 14H30**

7) Match Retour n° 28959422 D3A du 08 décembre 2024, F.C CHAMBOTTE 3/ A.S BRISON 1

Reprogrammé le **01 mars 2025 à 19h00**

8) Match Retour n°28959420 D3A du 08 décembre 2024, A.S NOVALAISE1 /U. S LA RAVOIRE2

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 14H30**

9) Match Retour n° 28959421 D3A du 08 décembre 2024 F.C SUD LAC 1/US DOMESSIN1

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 14H30**

10) Match Retour n° 28961411 D3B du 08 décembre 2024, U.S GRIGNON 1/ A.F MONTMELIAN2,

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 14H30**

11) Match Retour n° 28961410 D3B du 08 décembre 2024, A.S BOZEL 1/ F.C BAUGES

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 14H30**

12) Match (Aller) n° 28650408 D1 du 24/11/2024 HAUTE TARENTEISE 1/ F.C CHAMBOTTE2

Reprogrammé le **02 mars 2025 à 14H30**

(Attention en cas de mauvaises conditions météorologique, Terrain de repli ou application de l'Article 26-10-2 inversion)



### RAPPEL REGLEMENTS SPORTIF DU DISTRICT

Suite à plusieurs rappels faits sur les PV rubrique Commission sportive, les clubs doivent impérativement respecter les règlements du district, afin de soulager la charge de travail des membres de la commission, secrétaires et arbitres.

ARTICLE : 34 .1 .2.1 du District de Savoie Pour toute modification, il faut obligatoirement l'accord du club adverse via FOOT CLUBS avant le lundi 18 heures qui précède la rencontre changement (horaire, date, terrain et match inversé).

ARTICLE 26 : Terrain impraticable, match retour, faire le nécessaire auprès des délégués de secteur, envoyer un mail du Club au DISTRICT et informer un membre de la sportive obligatoirement.

La Commission Sportive sera intransigeante envers ces manquements et appliquera l'amende de 35 € prévue dans les règlements du District aux clubs qui ne respecteraient pas ces rappels.





## COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

**U20**

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 10 février 2025

### PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

**Match : La commission reporte le match n°28860607 au 01 mars 2025**

Match N° 28860607 FC ST-BALDOPH / ES-TARENTEISE à 14 H 30 :

**Avec accord des deux équipes ce match peut être joué par anticipation. Bien prévenir la commission U20 pour programmation.**

**U17** Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

10 février 2025

TOUS les matchs sont programmés à **14h30** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB **avec accord des deux clubs concernés**

### NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

**IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.**

Suite aux championnats de la phase d'automne, et en lien avec les conditions d'accèsion présentées en début de saison : veuillez trouver ci-joint les poules U17 de la phase de printemps.



### Proposition Championnats U17 - Printemps

<b>D1 - 10 équipes</b>	
US CHARTREUSE GUIERS	1er N1 A
FC NIVOLET	2ème N1 A
US LA RAVOIRE	3ème N1 A
ES DRUMETTAZ MOUXY	4ème N1 A
AIX FC	5ème N1 A
GJ LA SAVOYARDE	1er N1 B
FC HAUTE TARENTEISE	2ème N1 B
FC MERCURY	3ème N1 B
UO ALBERTVILLE	4ème N1 B
US LA MOTTE SERVOLEX	5ème N1 B

<b>D2 - 10 équipes</b>	
US DOMESSIN	6ème N1 A
CA YENNE	7ème N1 A
FC CHAMBOTTE	8ème N1 A
GAPS	9ème N1 A
FC ST BALDOPH	6ème N1 B
FC NIVOLET 2	7ème N1 B
CA MAURIENNE	8ème N1 B
ENTENTE BASSE MAURIENNE	9ème N1 B
<b>US LA RAVOIRE 2</b>	<b>1er N2 A</b>
<b>EF CHAUTAGNE CULOZ</b>	<b>1er N2 B</b>

<b>D3 A - 6 équipes</b>	
AS BARBERAZ	10ème N1 A
CHAMBERY SPORT 73	10ème N2 B
GJ LA SAVOYARDE 2	2ème N2 A
AS BOZEL	3ème N2 A
ENTENTE VAL D'HYERES	2ème N2 B
US CHARTREUSE GUIERS 2	3ème N2 B

<b>D3 B - 6 équipes</b>	
FC HAUTE TARENTEISE 2	4ème N2 A
FC MERCURY 2	5ème N2 A
ST PIERRE SPORT	6ème N2 A
FC BAUGES	4ème N2 B
JS CHAMBERY	5ème N2 B
US LA MOTTE SERVOLEX 2	6ème N2 B



**U15** Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du Lundi 10 février 2025

### Courriers reçus des clubs

**C.A. MAURIENNE** : La commission prend bonne note de votre observation. Elle constate que vous n'avez pas pris connaissance du texte sorti au P.V. N°. 706 du mercredi 05 février 2025. (Note ci-dessous). Le classement a été corrigé et remis à jour sur le site.

**ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY** : La commission vous remercie de nous avoir communiqué votre planning Féminin pour l'occupation de vos terrains.

### Note aux clubs

**La commission attend vos engagements vos désidératas pour réaliser au plus vite  
Les poules du championnat de printemps, merci pour votre compréhension.**

Les clubs doivent rapidement en prendre connaissance pour une éventuelle modification qui ne se fera plus à la dernière minute.

Vous pouvez voir les deux Poules D.1. & D.2. Ces poules sont inévitables.  
Les Poules D.3.A - B - C. La commission vous laisse les soins de les étudier.  
Ces poules D.3. Se jouent en match ALLER-RETOUR (Soit dix matchs).

En ce qui concerne la Poule D.3.D. Celle-ci est en phase de réalisation nous attendons les futures équipes qui viendront s'inscrire. Pour l'instant nous avons huit clubs pour le restant du calendrier qui se fera en fonction des inscriptions. Nous sommes à SIX semaines du début du championnat.

### CHAMPIONNAT PRINTEMPS 2025

D1			
1	US CHARTREUSE GUIERS 1	6	FC BELLE ÉTOILE ME 1
2	US LA RAVOIRE 1	7	US LA MOTTE SERVOLEX 1
3	FC DU NIVOLET 2	8	AIX FC 2
4	CHAMBÉRY SAVOIE FOOT 2	9	FC CHAMBOTTE 1
5	ENT S DRUMETTAZ MOU 1	10	GJ LA SAVOYARDE 1

D2			
1	FC LA ROCHETTE 1	6	ENT CHAUTAGNE CULOZ 1
2	BIOLLAY FC 1	7	AS BARBERAZ 1
3	UOA 1	8	BAUGE FC 1
4	AS HTE COMBE SAVOIE 1	9	ST PIERRE SPORT 1
5	US LA RAVOIRE 2	10	US LA MOTTE SERVOLEX 2



D3					
	Poule A		Poule B		Poule C
1	C.A. YENNOIS 1	1	J.S. CHAMBERIENNE 1	1	G.J. LA SAVOYARDE 2
2	GAPS 2	2	U.S. CHARTREUSE 3	2	E.S. TARENTOISE 1
3	F.C. MERCURY 2	3	F.C. CHAMBOTTE 2	3	A.S. BOZEL MONT JOVET 1
4	F.C. NIVOLET 3	4	ENT.S. DRUMETTAZ 2	4	ENT. VAL D'HYERS 1
5	COGNIN SPORT 1	5	F.C. MAURIENNE 1	5	ET.S. LE BOURGET DU LAC 1
6	F.C. HTE. TARENTOISE 2	6	CHAMBERY SPORT 73 1	6	AIX F.C 3

**U13** Yann THILL: 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 10 février

### Info clubs

- Par suite de l'enquête sur le changement d'horaire et après accord du comité Directeur les matchs U12/13 seront officiellement à 13H30 sur la phase de printemps.
- Nous vous rappelons que les championnats de la phase de printemps se déroulent sur 8 journées du 15 MARS au 24 MAI. Toutes les journées de championnat programmées au-delà du 24 mai ne se joueront pas.
- Vous trouverez une présentation des poules de la phase de printemps, non modifier à la suite du retour de certains clubs.

Celle-ci ne sont pas définitives nous souhaitons vos retours pour toutes modifications ou engagements pour le dimanche 16 février 2025 avant minuit.

Il est important d'avoir un maximum de vos retours, puisque aucune modification ne pourra intervenir après la confection des poules et enregistrée dans l'outil informatique.



D1	EXCELLENCE - Poule A
	AIX FC 1
	FC CHAMBOTTE 1
	US LA MOTTE 1
	US GRIGNON 1
	ES TARENTEISE 1
	ES DRUMETTAZ 1
	FC VILLARGONDRAN 1
	CHAMBERY SF 2
	FC NIVOLET 2
	GRPT LA SAVOYARDE 1

D1	EXCELLENCE - Poule B
	CHAMBERY SF 3
	AIX FC 2
	US CHARTREUSE GUIERS 1
	ENT. VAL D'HYERES 1
	CHAMBERY SPORT 1
	US LA RAVOIRE 2
	GAPS 1
	US LA MOTTE 2
	AS BARBERAZ 1
	CHAUTAGNE CULOZ 1

D1	EXCELLENCE - Poule C
	AS BOZEL 1
	ENTENTE BASSE MAURIENNE 1
	FC MERCURY 1
	ST PIERRE D'ALBIGNY 1
	FC LA ROCHETTE 1
	FC HAUTE TARENTEISE 1
	AS HAUTE COMBE 1
	US MODANE 1
	FC ST MICHEL 1
	AS UGINE 1

D2	PROMO - EXCELLENCE - Poule A
	JS CHAMBERY 1
	AIX FC 3
	GAPS 2
	FC NIVOLET 3
	US LA MOTTE 3
	US LA RAVOIRE 3
	AS MONTCEL 1
	GROUPEMENT LA SAVOYARDE 2
	FC CHAMBOTTE 2
	AS BARBERAZ 2
	CA YENNE 1
	US DOMESSIN 1

D3	1ère DIVISION - Poule A
	JS CHAMBERY 2
	AIX FC 4
	GAPS 3
	FC NIVOLET 4
	US LA MOTTE 5
	US LA RAVOIRE 4
	AS LE MONTCEL 2
	GROUPEMENT LA SAVOYARDE 4
	FC CHAMBOTTE 4
	AS HAUTE COMBE 2
	COEUR DE SAVOIE 1
	EXEMPT.

D2	PROMO - EXCELLENCE - Poule B
	CS BELLEY 4
	US CHARTREUSE 2
	ENTENTE VAL D'HYERES 2
	BIOLLAY FC 1
	CHAMBERY SPORT 2
	ES DRUMETTAZ 2
	ES BOURGET DU LAC 1
	FC SUD LAC 1
	FC BAUGES 1
	CHAMBERY SAVOIE FOOT 4
	US LA MOTTE 4
	US DOMESSIN 2

D3	1ère DIVISION - Poule B
	CS BELLEY 5
	US CHARTREUSE 3
	ENTENTE VAL D'HYERES 3
	BIOLLAY FC 2
	CHAMBERY SPORT 3
	ES DRUMETTAZ 3
	ES BOURGET DU LAC 2
	FC SUD LAC 2
	FC NIVOLET 5
	FC CHAMBOTTE 3
	FC ST BALDOPH 1
	EXEMPT.

D2	PROMO - EXCELLENCE - Poule C
	ES TARENTEISE 2
	FC MERCURY 2
	FC HAUTE TARENTEISE 2
	ST PIERRE SPORT 2
	UO ALBERTVILLE 1
	US GRIGNON 2
	ENTENTE BASSE MAURIENNE 2
	CA MAURIENNE 1
	USGM LA BATHIE 1
	FC BEAUFORTAIN 1
	GROUPEMENT LA SAVOYARDE 3
	CHALLES SF 1

D3	1ère DIVISION - Poule C
	ES TARENTEISE 3
	FC MERCURY 3
	FC HAUTE TARENTEISE 3
	ST PIERRE SPORT 3
	UO ALBERTVILLE 2
	US GRIGNON 3
	ENTENTE BASSE MAURIENNE 3
	CA MAURIENNE 2
	US MODANE 2
	AS UGINE 2
	FC VILLARGONDRAN 2
	AS BOZEL 2



## FMI

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

**La FMI sera obligatoire pour l'ensemble des divisions.**

Nous invitons les clubs à vérifier que l'ensemble de leurs éducateurs soit bien accrédité à la FMI sur FOOT-CLUB et qu'ils aient des codes valides pour la phase de printemps.

**Pour rappel la D3 passe aussi en FMI au printemps.**

Un tuto vous est proposé sur le lien suivant pour la préparation de match des week-ends à venir.

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0>

(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)

## MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES

Les modifications de rencontres sont à effectuer en priorité sur FOOTCLUB, pour une meilleure visibilité.

Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les accréditations à la FMI des éducateurs sur FOOTCLUB.

**koesio**  
CONNECTION MAXIMALE

Vous accompagne dans  
votre transformation  
numérique

Retrouvez-nous dans notre  
agence de Barberaz  
04 79 69 87 60  
koesio.com

Impression  
Gestion & datas  
Informatique  
Sécurité  
Gestion Documentaire  
Communication



# Foot SAVOIE



PV N°707 du 12 février 2025

**U9** Philippe SALVATORE

Lundi 10 février 2025

Quelques rappels importants pour le printemps 2025 :

- Merci de vous référer au document d'organisation pour tout ce qui concerne les lois du jeu (disponible sur le site internet du District – Rubrique « PRATIQUES JEUNES »)
- Pour favoriser le temps de jeu de tous, un seul remplaçant par équipe. Je ne peux pas avoir 3 remplaçants en U9 (cela paraît improbable). Il vaut mieux engager une autre équipe et la confier à un parent bienveillant, qui connaît les règles du jeu.
- On ne peut pas avoir plus de deux équipes du même club par niveau de pratique. Il n'est pas autorisé de contacter le club accueil pour engager cette troisième équipe.
- En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT le club accueil.
- Merci de veiller à la bonne matérialisation (une ou deux coupelles ou assiettes plates) et à la mise en place des bonnes distances (8 mètres) pour les surfaces du gardien de but (repères pour le GB et la relance protégée = repère pour les joueurs adverses).

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel FAL sur le secteur des débrouillés et débutants :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€



**Sérigraphie - Flocage - Broderie**

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. [jpcreation@jpcreation.fr](mailto:jpcreation@jpcreation.fr)



# Foot SAVOIE



PV N°707 du 12 février 2025

**U6/U7** Edouard FROGER

Mercredi 12 février 2025

**Pour le Printemps 2025 : passage du 3 vs 3 au 4 vs 4 chez les U6 ; pas de changement en U7.**

Le logiciel F.A.L. (accessible via Footclubs) a été mis en place sur cette phase d'automne. Il permet de déposer les feuilles de plateaux et les feuilles d'effectifs pour les catégories U6 et U7.

**Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel :**

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir

**Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€**

Pour rappel, avec la multiplication des rencontres le samedi après-midi (U13, U17, U20, U15F, U18F), 3 créneaux de pratique sont autorisés :

- RDV 14H00 – Début 14H30 (horaire par défaut)
- RDV 13H30 – Début 14H00
- RDV 13H00 – Début 13H30

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : [edouard.froger@savoie.fff.fr](mailto:edouard.froger@savoie.fff.fr)

Pour rappel, l'horaire indiqué est celle **du début du plateau** :





## COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 10 février 2025

### Championnat Bi-Départemental FUTSAL 2025 Liste définitive des équipes inscrites pour le championnat 2024/2025

#### Pour le 73 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2  
FUTSAL BOURGET UNITED 1  
U S CHARTREUSE GUIERS 1  
FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN  
ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS

#### Pour le 74 :

THONON LES BAINS  
CLUSES BONNEVILLE FORON 74  
F C VERMILLON

Réception mail de l'US CHARTREUSE GUIERS qui déclare ne plus se rendre à La Rochette en attendant de connaître les mesures prises sur une rencontre, ou ils ne sont pas joueurs, qui a été émaillée d'incidents, à priori, assez graves.

La commission respect et lutte contre la violence du District de Savoie suit le dossier et tiendra informé les protagonistes de l'affaire.

### Coupes de Savoie Futsal 2025

#### Catégorie U12/13 MASCULINS :

Finale dimanche 23 février 2025

Pour les plateaux U13, 10 joueurs maxi par équipe, équipement complet obligatoire (protège tibia, pas de collant, pas de piercing sur une surface de peau visible...) Les équipes doivent avoir 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes.

5 chasubles et au moins 1 ballon réglementaire FUTSAL.

Une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. Rien à régler sur place. Une commission de discipline éphémère est constituée par les arbitres présents, l'accompagnateur d'arbitre et éventuellement le responsable du district présent sur le plateau.

Elle pourra prendre toutes les décisions qui s'imposent. Vérification des licences avec Foot Compagnon ou listing FOOTCLUB avec photos.

Tirage des demi-finales par Patrick JANET, membre du Comité Directeur du District de Savoie.

2 poules de 3, le 1<sup>er</sup> de chaque poule en finale.



### Poule A :

Dimanche 16 février 2025 Gymnase du centenaire à LA ROCHETTE

RDV 15h30 début 16h15

16h15 US GRIGNON contre US LA RAVOIRE

16h45 US GRIGNON contre FC NIVOLET

17h15 FC NIVOLET contre US LA RAVOIRE

### Poule B :

Dimanche 16 février 2025 Gymnase du centenaire à LA ROCHETTE

RDV 17h00 début 17h45

17h45 AS BARBERAZ contre FC HAUTE TARENTEISE

18h15 FC HAUTE TARENTEISE contre CHAMBERY SAVOIE FOOT

18h45 CHAMBERY SAVOIE FOOT contre AS BARBERAZ

Finale dimanche 23 février 2025

### Catégorie U14/15 MASCULINS :

Pour les plateaux U15, 10 joueurs maxi par équipe, équipement complet obligatoire (protège tibia, pas de collant, pas de piercing sur une surface de peau visible...) Les équipes doivent avoir 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes. 5 chasubles et au moins 1 ballon réglementaire FUTSAL. Une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. Rien à régler sur place. Une commission de discipline éphémère est constituée par les arbitres présents, l'accompagnateur d'arbitre et éventuellement le responsable du district présent sur le plateau. Elle pourra prendre toutes les décisions qui s'imposent. Vérification des licences avec Foot Compagnon ou listing FOOTCLUB avec photos.

Tirage demi- finales effectuée Alain CAREGLIO responsable commission respect et lutte contre la violence  
2 poules de 3, le 1<sup>er</sup> de chaque poule en finale

Dimanche 16 février 2025 rdv 13h00 début 13h45 Gymnase le centenaire a la rochette - 1 fois 20 minutes

### Poule A

13h00 GAPS contre US CHARTREUSE GUIERS

13h30 US CHARTREUSE GUIERS contre UO ALBERTVILLE

14h00 U O ALBERTVILLE contre GAPS

**Dimanche 16 février 2025 rdv 12h15 début 13h00 Gymnase LE CENTENAIRE à LA ROCHETTE une fois 20 minutes**

### Poule B

14h45 US LA MOTTE SERVOLEX contre FC MERCURY

15h15 FC MERCURY contre AFRO

15h45 AFRO contre US LA MOTTE SERVOLEX

### Catégorie U 16/17 MASCULINS :

Finale dimanche 23 février 2025

ATTENTION : Pour toutes les équipes, merci de désigner un correspondant futsal dans cette catégorie sur FOOTCLUB pour la FMI.

Sinon pas de remontée de rencontre sur FMI.

Le club désigné en premier est recevant et doit donc venir avec sa tablette a jour.



# Foot SAVOIE



PV N°707 du 12 février 2025

2 fois 25 minutes. Pas de prolongation. 3 tirs au but si égalité avec des joueurs ayant terminé la rencontre sur le terrain. Péréquation pour le règlement des arbitres. Rien à payer sur place.

Attention 10 joueurs maxi sur FMI. 10 joueurs maxi sur FMI.

U O ALBERTVILLE qualifié pour la finale

ENT CHAUTAGNE/CULOZ contre FC CHAMBOTTE

Dimanche 16 février à 10h30 au Gymnase Jean FALCONNIER lieu-dit zone de loisir, rue du Grand Champ, 01350 CULOZ-BEON.

## Catégorie U 18/19/20 MASCULINS :

ATTENTION : pour toutes les équipes, merci de désigner un correspondant futsal pour cette catégorie sur FOOTCLUB pour la FMI. Sinon pas de remontée de rencontre SUR FMI. Le club désigné en premier est recevant et doit donc venir avec sa tablette à jour. 2 fois 25 minutes. Pas de prolongation. 3 tirs au but si égalité avec des joueurs ayant terminé la rencontre sur le terrain. Péréquation pour le règlement des arbitres. Rien à payer sur place. Attention 10 joueurs maxi sur FMI.

FC MERCURY ET GAPS qualifiés pour la finale

## Catégorie SENIORS MASCULINS :

ATTENTION : Pour toutes les équipes ne participant pas au championnat futsal, merci de désigner un correspondant futsal dans cette catégorie sur FOOTCLUB pour la FMI. Sinon pas de remontée de rencontre sur FMI. Le club désigné en premier est recevant et doit donc venir avec sa tablette à jour. Pour les clubs savoyards, une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. 12 joueurs maxi sur FMI

Tirage effectuée le 13 JANVIER 2025 par Carole VINIT, membre du Comité Directeur du DISTRICT de SAVOIE.

CBF 74 contre US CHARTREUSE GUIERS

Samedi 15 janvier 2025 à 18h00

Gymnase BRIFFOD à BONNEVILLE

AS FUTSAL MOUTIERS contre FC NIVOLET

Jeudi 13 février 25 à 21h15 Gymnase de POMBLIERE

Si jamais vous avez un changement de date, merci de le faire rapidement. Les rencontres doivent se jouer avant le 19 février, la finale étant le 23 février 2025 à CHAMBERY



### Coupes Futsal Féminines

#### Catégorie U12/13 FEMININE :

Finale le dimanche 02 mars 2025

Pour les plateaux U13 F, 10 joueuses maxi par équipe, équipement complet obligatoire (protège tibia, pas de collant, pas de piercing sur une surface de peau visible...) Les équipes doivent avoir 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes. 5 chasubles et au moins 1 ballon réglementaire futsal. Une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. Rien à régler sur place. Une commission de discipline éphémère est constituée par les arbitres présents, l'accompagnateur d'arbitre et éventuellement le responsable du district présent sur le plateau. Elle pourra prendre toutes les décisions qui s'imposent. Vérification des licences avec Foot Compagnon ou listing FOOTCLUB avec photos.

	PTS 1 <sup>er</sup> TOUR	CLASS APRES 1 <sup>er</sup> TOUR	PTS 2 <sup>ème</sup> TOUR	CLASS APRES 2 <sup>ème</sup> TOUR
GAPS	9 PTS	1	10 PTS	19PTS/2 <sup>ème</sup>
US CHARTREUSE GUIERS	0 PT	7	3PTS	3PTS/7 <sup>ème</sup>
US LA MOTTE 2	6 PTS	3	8PTS	14PTS/3 <sup>ème</sup>
CHY SAVOIE FOOT	3 PTS	5	9PTS	12PTS/4 <sup>ème</sup>
FC CHAMBOTTE	0 PT	7	2PTS	2PTS/8 <sup>ème</sup>
US LA MOTTE 1	9 PTS	1	11PTS	20PTS/1 <sup>er</sup>
US LA RAVOIRE	6 PTS	3	3PTS	9PTS/5 <sup>ème</sup>
ST PIERRE SPORT	3 PTS	5	2PTS	5PTS/6 <sup>ème</sup>

Après le second tour, les 6 premières équipes en demi-finales. 2 poules de 3, les premières de poule en finale.

Demi-finales U13 F - 1 fois 20 minutes

Samedi 15 février 2025 rdv 15h15 début 16h00 Gymnase COUBERTIN a LA MOTTE SERVOLEX

#### Poule A

16h00 US LA MOTTE SERVOLEX 1 contre CHAMBERY SAVOIE FOOT

16h30 US LA MOTTE SERVOLEX 1 contre US LA RAVOIRE

17h00 US LA RAVOIRE contre CHAMBERY SAVOIE FOOT

#### Poule B

Samedi 15 février 2025 rdv 16h45 début 17h30 Gymnase COUBERTIN à LA MOTTE SERVOLEX

17h30 GAPS contre US LA MOTTE SERVOLEX 2

18h00 GAPS contre ST PIERRE SPORT

18 h30 ST PIERRE SPORT contre US LA MOTTE SERVOLEX 2

#### Catégorie U14/15 FEMININE :

Finale le dimanche 02 mars 2025

Pour les plateaux U15 F, 10 joueuses maxi par équipe, équipement complet obligatoire (protège tibia, pas de collant, pas de piercing sur une surface de peau visible...) Les équipes doivent avoir 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes. 5 chasubles et au moins 1 ballon réglementaire futsal. Une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. Rien à régler sur place. Une commission de discipline éphémère est constituée par les arbitres présents, l'accompagnateur d'arbitre et éventuellement le responsable du district présent sur le plateau. Elle pourra prendre toutes les décisions qui s'imposent. Vérification des licences avec Foot Compagnon ou listing FOOTCLUB avec photos.



À l'issue du second tour, toutes les équipes se seront rencontrées. Les 4 premières en demi-finales en match sec.  
1<sup>er</sup> contre 4<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> contre 3<sup>ème</sup>

2 fois 20 minutes, éventuellement 3 tirs au but puis mort subite.

Samedi 15 février 2025 RDV 13h00 début 13h45 Gymnase COUBERTIN à LA MOTTE SERVOLEX  
GAPS 1 contre US LA MOTTE SERVOLEX 2

Samedi 15 février 2025 RDV 14h00 début 15h00 Gymnase COUBERTIN à LA MOTTE SERVOLEX  
FC NIVOLET contre US LA MOTTE SERVOLEX 1

### Catégorie U16/17/18 FEMININE :

Finale le dimanche 02 mars 2025

Pour les plateaux U18 F, 10 joueuses maxi par équipe, équipement complet obligatoire (protège tibia, pas de collant, pas de piercing sur une surface de peau visible...) Les équipes doivent avoir 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes. 5 chasubles et au moins 1 ballon réglementaire FUTSAL. Une péréquation est réalisée pour le règlement des arbitres. Rien à régler sur place. Une commission de discipline éphémère est constituée par les arbitres présents, l'accompagnateur d'arbitre et éventuellement le responsable du district présent sur le plateau. Elle pourra prendre toutes les décisions qui s'imposent. Vérification des licences avec Foot Compagnon ou listing FOOTCLUBS avec photos.

	APRES 1 IER TOUR	CLASSEMENT APRES 1 TOUR	APRES 2ème TOUR	CLASSEMENT après 2ème tour	Pts APRES 3ème TOUR	CLASSEMENT FINAL
US LA MOTTE	1	7	4	6	5	6
GJ LA SAVOYARDE	2	6	3	7		
ST PIERRE SPORT	6	4	9	4	10	5
F BOURGET UNITED	9	1	12	2	17	1
GAPS	7	2	7	5	12	4
BARBERAZ	0	8	2	8	4	7
FC AIX	7	2	13	1	17	2
FC CHAMBOTTE	4	5	10	3	16	3

Demi-finale 2 poule de 3.

Le 1<sup>er</sup> de chaque poule qualifiée pour la finale.

Dimanche 16 février 2025 au gymnase de LA TRAVERSE au BOURGET DU LAC

#### POULE A

RDV 8H15 début 9H00

9H00 FC AIX contre FC CHAMBOTTE

9H30 FC CHAMBOTTE contre US LA MOTTE SERVOLEX

10H00 US LA MOTTE SERVOLEX contre FC AIX

#### POULE B

RDV 9H45 début 10H30

10H30 FUTSAL BOURGET UNITED CONTRE GAPS

11H00 GAPS contre ST PIERRE SPORT



11H30 ST PIERRE SPORT contre FUTSAL BOURGET UNITED

**GJ LA SAVOYARDE**

Catégorie SENIORS FEMININE :

Finale le dimanche 02 mars 2025

Pour les plateaux seniors F, 10 joueuses maxi par équipe, équipement complet obligatoire (protège tibia, pas de collant, pas de piercing sur une surface de peau visible...) Les équipes doivent avoir 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes. 5 chasubles et au moins 1 ballon réglementaire futsal. Vérification des licences avec Foot Compagnon ou listing Footclub avec photos

La finale opposera l'ES DRUMETTAZ MOUXY a l'ENTENTE APCR/LE BOURGET

-----

### Programme finales hommes dimanche 23 février 2025 au Gymnase JEAN JAURES à CHAMBERY

10h30 FINALE SENIORS HOMMES	2 fois 25 minutes + prolongation 2*5
13h00 FINALE U20	2 fois 25 minutes + 3 tab
<b>GROUP AVANT PAYS SAVOYARD contre FC BELLE ETOILE MERCURY</b>	
14h25 FINALE U17	2 fois 25 minutes + 3 tab
<b>UO ALBERTVILLE contre</b>	
15h45 FINALE U15	2 fois 20 minutes + 3 tab
17h00 FINALE U13	2 fois 20 minutes + 3 tab

### Programme finale féminine dimanche 02 mars 2025 au Gymnase de LA SEYTAZ à VALGELON LA ROCHETTE

11h00 FINALE SENIORS FEMININE	2 fois 20 minutes + prolongation 2*5
<b>ES DRUMETTAZ MOUXY contre ENTENTE APCR/ES LE BOURGET</b>	
13h30 FINALE U18	2 fois 20 minutes + 3 tab
14h45 FINALE U15	2 fois 20 minutes + 3 tab
16h00 FINALE U13	2 fois 20 minutes + 3 tab





## COMMISSION FAIR PLAY

M. MOREL-BIRON Francis 07 68 57 28 64

Réunion du 10 février 2025

### CARTON BLEU

## CHALLENGE DE LA SPORTIVITÉ CARTON BLEU 2024-2025

C'est la fin des matchs « phase 1 » en **U17** et **U15**.



Il est temps pour tous les clubs participants de remplir le formulaire **CARTON BLEU** pour la phase automne. Un autre formulaire sera donné pour la phase printemps. L'addition des deux établira le classement final par équipe.

Les dotations de ce challenge sont données en partenariat avec SPORT2000 et distribuées à l'assemblée générale de début de saison suivante.

Les équipes ne renvoyant pas ce formulaire ne pourront pas prétendre à dotation.

Les équipes ayant fait un forfait ne participeront pas à ce challenge.

Vous pouvez le télécharger avec le lien ci-dessous ou le retrouver sur le site du district.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/FEUILLE-CARTON-BLEU.pdf>

#### **CONSIGNES :**

- TOUT ECRIRE EN MAJUSCULE ET DE MANIERE LISIBLE
- Bien noter votre club, la catégorie et la poule
- Noter uniquement les clubs chez qui vous vous êtes déplacés
- Retourner ce document au secrétariat du district : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr)

Merci de le renvoyer rapidement et au plus tard mi-février.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

**M. MOREL-BIRON Francis** au 07.68.57.28.64





## COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

**Président** : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

**Membres** : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

### Réunion du 10 février 2025

**Présents** : Jérôme SPADA, Patrick JANET

**Excusée** : Ghislaine RAYNAL

## RETOUR TROPHÉE

Merci aux clubs vainqueurs des Coupes de Savoie 2024 de prévoir le retour du trophée aux district dès que possible et dans un état de propreté correct

## ORGANISATION FINALE DES COUPES

Les membres du comité Directeur et de la commission des Coupes ont validé ce lundi 27 janvier 2025 les clubs organisateurs des finales 2024-2025

### ***U13 PITCH***

Le samedi 5 avril 2025 à Chartreuse Guiers

### ***U13 PIGNIER, SERALINI***

### ***U11 CREDIT AGRICOLE***

Le jeudi 29 mai 2025 (ascension) à la Motte Servolex

### ***SENIORS FEMININ, MASCULIN***

Le samedi 31 mai 2025 à Mercury

### ***U15 A8, U15, U17, U20***

Le samedi 7 juin 2025 à l'Es Tarentaise

**La commission des Coupes remercie les clubs qui ont candidatés mais non retenus.**

## TIRAGE DES COUPES

### **REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN**

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.



### **CORTADE**

8<sup>ème</sup> de finale le dimanche 23 février 2025

**Inversion de la rencontre en cas de terrain impraticable**

CHALLES 1	vs	CHAMBOTTE 2
LA RAVOIRE US 1	vs	UO ALBERTVILLE 1
AS CUINES 1	vs	MONTMELIAN AF 1
AS HTE COMBE 1	vs	CA YENNE 1
LA MOTTE SERV US 2	vs	AIGUEBELLE 1
BOZEL 1	vs	VAL D'HYERES 1
CAM 1	vs	FC NIVOLET 1
CHAMBERY SPORT 73 1	vs	VILLARGONDRAN FC 1

### **RAFFIN**

1/4 de finale le samedi 19 avril 2025

CA YENNE 2	vs	FCHT 2
US CHARTREUSE GUIERS 2	vs	AF MONTMELIAN 2
US LA MOTTE SERV 3	vs	LA RAVOIRE US 2
ENT DRUMETTAZ MOUXY 3	vs	FC CHAMBOTTE 3

### **FEMININES A 8**

1/4 de finale soit le 19-20 ou 21 avril 2025

**Tirage prévu le 10 mars 2025**

### **FEMININES U18 A 11**

Rencontre le samedi 19 avril 2025

Rencontres de 40' par équipe, pas de prolongation, TAB direct (5 tirs)  
1 arbitre officiel pour les 3 matchs

#### **Règlement des rencontres :**

Le règlement des Coupes jeunes s'appliquera

#### **Organisation :**

14H30 : A contre B

15H30 : C contre le perdant du match A vs B

16H30 : C contre le gagnant du match A vs B

#### **A CHAMBOTTE**

A	CHAMBOTTE
B	AIX FC
C	CHAMBERY SAVOIE FOOT 2

#### **A LA ROCHETTE**

LA ROCHETTE	A
GAPS	B
LA MOTTE SERVOLEX	C



# Foot SAVOIE



PV N°707 du 12 février 2025

**4 points** : victoire

**2 points** : victoire aux TAB après match nul dans le temps réglementaire

**1 point** : défaite aux TAB après match nul dans le temps réglementaire

**0 point** : défaite

## Règlement pour le classement :

A égalité de point entre 3 équipes

1 - Goal avérage générale

2 - Meilleure attaque

3 - Nb de carton reçu

4 - Tirage au sort

**Le premier de chaque triangulaire se retrouvent en finale le 31 mai 2025**

## ***U20 TRIQUET***

1/4 de finale le samedi 20 avril 2025

**Tirage prévu le 10 mars 2025**

## ***U17 TRONCY***

le samedi 15 février 2025

FC NIVOLET

vs

ENT DRUMETTAZ MOUXY

+++++

1/4 de finale le samedi 08 mars 2025

US LA RAVOIRE

vs

CHARTREUSE GUIERS

US LA MOTTE SERVOLEX

vs

FCHT

AIX FC

vs

GAPS

FC NIVOLET ou ENT DRUMETTAZ MOUXY

vs

ST BALDOPH FC

## ***U15 PILLET***

1/4 de finale le dimanche 09 mars 2025

US LA MOTTE SERVOLEX

vs

UO ALBERTVILLE

AIX FC 2

vs

ENT F CHAUTAGNE

ES TARENTEISE

vs

GAPS 2

FC NIVOLET 2

vs

FCHT 2

## **TRANSMISSION FMI**

En cas de problème, merci d'envoyer par SMS

**Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier**



## U13 PITCH

Plateau restant à jouer avant le 22 février 2025 impérativement

**Site 1 : A Mercury le 15 février 2025 à 14h00**

**Site 2 : Au Stade de st Pierre de Belleville le 08 février 2025 à 14h30**

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur
<input type="checkbox"/>	Journée 1 - 07/12/2024	UNIQUE T2	UNIQUE	SITE 1	527005 - F.C. BELLE ETOILE MERCURY
<input type="checkbox"/>	Journée 1 - 07/12/2024	UNIQUE T2	UNIQUE	SITE 2	515259 - U.S.C. AIGUEBELLE

La commission remercie les clubs qui ont utilisés correctement le FAL pour la première fois en Coupe. **Cependant il faut noter qu'il manque quelque feuille de plateau pour certains clubs et qu'à partir des prochains tours une amende de 35€ sera infligée pour document non parvenu.**

## U13 PIGNIER

2<sup>ème</sup> tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00  
2 qualifiés par plateaux

**Tirage en ligne sur le FAL**

## U13 SERALINI

2<sup>ème</sup> tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00  
2 qualifiés par plateaux

**Tirage en ligne sur le FAL**

## U11 CREDIT AGRICOLE

2<sup>ème</sup> tour le samedi 15 mars à 10h00  
2 qualifiés par plateaux

**Tirage en ligne sur le FAL**

**Les clubs ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.  
Merci d'informer la Commission des Coupes.**



## **RETOUR FEUILLE DE PLATEAU et CLASSEMENT FAL (football animation & loisir)**

**Compétitions – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL**



**Les feuilles de plateaux et classements devront être retournées via le mode de fonctionnement « FAL » au plutôt le mercredi suivant celui-ci. Ce délai dépassé la commission sera dans l'obligation d'infliger une amende. Merci pour votre compréhension.**

**Pour toutes demandes complémentaires vous pouvez contacter :  
Edouard FROGER ou Jérôme SPADA**



## TEAM



**PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL  
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE**  
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION  
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE  
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

## TEAM





## FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : **Alain HANS** 06 28 06 72 52

### Réunion du 10 février 2025

#### CHAMPIONNAT **Match remis**

La commission reporte le match – Le 2 mars 2025 - **match aller inversion possible**

Match n° 29203768 FC HAUTE TARENTEISE / ENT F CHAUTAGNE.

Avec accord des deux équipes ce match peut être joué par anticipation. Bien prévenir la commission féminine pour programmation.

La commission reporte le match – Le 09 mars 2025 - **match aller inversion possible**

Match N° 29203775 ENT F CHAUTAGNE / ENT PONT BOURBRE

Avec accord des deux équipes ce match peut être joué par anticipation. Bien prévenir la commission féminine pour programmation.

#### INFORMATIONS - **NOTE AUX CLUBS**

**Le 16 mars reprise du championnat**





## COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 12 février 2025

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

**Membres de la Commission Technique :**

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdesslem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

### NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr)

### Note aux clubs

### Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

### PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

**RAPPEL :** Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

**Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.**



### FORMATIONS 2024 - 2025

#### - Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

**Dates** : vendredi 7 mars 2025 et mercredi 23 avril 2025

**Lieu** : à définir

**Coût** : 150 €

**Inscriptions reçues** : 5

Benjamin WEST (AS HTE COMBE DE SAVOIE)

Léo BAUDIN - Tom VASSE (UO ALBERTVILLE)

Enzo VALENZA CALY (ST REMY DE MAURIENNE)

Corentin FOUARD (USC AIGUEBELLE)

#### - Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 13 personnes

**Dates** : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

**Lieu** : LAISSAUD

**Coût** : 150 €

**Inscriptions reçues** : 13

Johnny HOAREAU (FC LAISSAUD)

Romuald BENDOTTI (MONTMÉLIAN A)

Rudy HUOT - Godefroid SESSOU - Dylan SOUBEYRAND (UO ALBERTVILLE)

Baptiste ORDONNEZ - Karim AGOURAR (US LA MOTTE SERVOLEX)

Nicolas HOUDAYER (ST PIERRE SPORT)

Romain CHEVALLIER - Baptiste CARNIS (AS UGINE)

Rémy DEGARDIN - Gabriel SAMOGGIA DI TOMASO - Yann SOULIAS (US MODANE)

**Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 11 février 2025.**

#### - Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 14 personnes

**Dates** : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

**Lieu** : SAINT LAURENT DU PONT

**Coût** : 150 €

**Inscriptions reçues** : 14

Philippe SKORIC (ETS LE BOURGET DU LAC)

Léo DA COSTA ABREU - Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)

Oscar POETTE (US LA RAVOIRE)

Illir JAUPAJ (FC NIVOLET)

Alexandre DESCH (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Iltter SASMAZER (AIX FC)

Delphine TOUFFLET - Estelle MAISON (FC BAUGES)

Mathieu TESSIER (ENT F CHAUTAGNE)

Johan QUELQUEJEU - William GALOFARO - Romain PELLICIER (US CHARTREUSE GUIERS)

Jugen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

**Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 11 février 2025.**

#### - Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

**Dates** : samedi 15 mars 2025 et samedi 29 mars 2025

**Lieu** : SAINT BALDOPH



**Coût** : 150 €

**Inscriptions reçues** : 18

Mehmet GOK - Julien SQUARCIONI (FC BAUGES)  
Vincenzo MALVASO - Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)  
Salvatore GALLETI - Laurent BRUNET (AIX FC)  
Fode Mamoudou TOURE (UO ALBERTVILLE)  
Arnaud HALLET (US CHARTREUSE GUIERS)  
Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)  
Jérémy DURET (FC ST BALDOPH)  
Miguel DA SILVA E SANTOS - Mickael OLIVEIRA (PORTUGAIS CROIX ROUGE)  
Valentin COSTA (VAL D'HYERES)  
Ibrahim OUMOURI (CHAMBÉRY SPORT 73)  
Mohamed AIT TALEB NASSER (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)  
Admed BOKARKA (US CULOZ)  
Emmanuel TRUTALLI - Christophe FOUARD (USC AIGUEBELLE)

**- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes**

**Dates** : samedi 15 mars 2025 et samedi 19 avril 2025

**Lieu** : à définir

**Coût** : 150 €

**Inscriptions reçues** : 15

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)  
Jérôme BONTRON - Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)  
Paul DA SILVA DIAS - Gabriel VELEZ (AS HAUTE COMBE DE SAVOIE)  
Raphaël DE BORTOLI - Dylan ROIGNAU - Raphaël GELLON (ES TARENTEISE)  
Sébastien MARTIN (US ST REMY DE MAURIENNE)  
Jonathan POULIE (CA YENNE)  
Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)  
Arnaud GAILLARD (US GRIGNON)  
Antoine GAZZA (FC NIVOLET)  
Mohamed AKROUT (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

**Candidat non prioritaire car hors département**

Henri ENGOULOU (FC BOURGOIN JALLIEU)

**- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes**

**Dates** : samedi 12 avril 2025

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscriptions reçues** : 4

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)  
Morgane PELLEGRIN - Baptiste DELAMARRE (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

**Candidat non prioritaire car hors département**

Benjamin SCHOTTE (FC VERSOUD 38)

**- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes**

**Dates** : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

**Lieu** : à définir

**Coût** : 150 €

**Inscriptions reçues** : 12



Adil BOUZALMAD - Dean PAJAJ (UO ALBERTVILLE)  
Bastien SLOSSE (AIX FC)  
Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)  
David BOTTOLI (ENT F CHAUTAGNE)  
Corentin LAMBERT (JS CHAMBERIENNE)  
Théo MOLLIER BILLET - Robin NANTET (AS UGINE)  
Cédric CHARTRAIN (FC MERCURY)

**Candidats non prioritaires car hors département**

Mickael CASEIRO DOS SANTOS (CS AMPHION PUBLIER 74)  
Karim NASSIK (GFA RUMILLY VALLIERES 74)  
Abdelkader BOUMENAD (FC PONT DE CLAIX 38)

---

## CERTIFICATIONS 2024 - 2025

---

### Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

**Date** : lundi 17 mars 2025

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscription reçue** : 1

**Candidat non prioritaire car hors département**

Marco SALERNO (US ANNECY LE VIEUX 74)

### Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

**Date** : mardi 6 mai 2025

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscriptions reçues** : 5

Matthis LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)

Aymeric LATHUILE (ES TARENTEISE)

Sébastien PUIPIER (ETS LE BOURGET DU LAC)

Romain LESUR (AIX FC)

**Candidat non prioritaire car hors département**

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

### Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

**Date** : jeudi 22 mai 2025

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscription reçue** : 5

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)

**Candidats non prioritaires car hors département**

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Erwan GUIAVARC'H - Luc THOMASSON (ETS CERNEX 74)

Jacques BOUJON (THONON EVIAN 74)



### Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 2 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

### Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

David BEQUIE (RIVES SP 38)





## COMMISSION LABEL

Président : Fabien FONTAINE

[commissionlabel@savoie.fff.fr](mailto:commissionlabel@savoie.fff.fr)

Le 10 février 2025

### CLUBS LABELLISES JUIN 2024 :

Dates des remises des labels dans les clubs :

US LA RAVOIRE : vendredi 14 février 2025

FC CHAMBOTTE : vendredi 7 mars 2025

US LA MOTTE SERVOLEX : samedi 8 mars 2025

ES DRUMETTAZ MOUXY : vendredi 6 juin 2025

ES TARENTOISE : en attente de validation de la commission

En attente de proposition de dates des clubs suivants :

AS UGINE



## COMMISSION D'APPEL EN MATIERE REGLEMENTAIRE

Président : Fabien FONTAINE

### Réunion du 10 février 2025

**Présents** : Fabien FONTAINE, Christophe VALENTINO

## COMPTE RENDU D'AUDITION

**Dossier n°4** : Appel du Club d'AIX FC contre la décision de la commission des règlements (dossier n°14) parue dans le PV n° 700 du 11 décembre 2024 concernant le Match n°29575051 – U13 D1 Poule A : FC NIVOLET 1 – AIX FC 1 du 30/11/2024.

La Commission,

Réunie le 6 janvier 2025 au siège du District de Savoie,

Pris connaissance de l'appel du club d'AIX FC pour le dire recevable en la forme,

Après études des pièces versées au dossier,

La Commission d'Appel en matière réglementaire composée de : F. Fontaine (Président), M. Billaud (Vice-président), C. Valentino (secrétaire), S. Cohen, J. Gachet, H. Soares.

Après audition des personnes convoquées pour le club d'AIX FC et pour le District de Savoie de Football

Après rappel des faits et de la procédure, le requérant ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,

Après audition des personnes convoquées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,

Jugeant en appel,

Considérant que le club d'AIX FC a adressé une demande d'évocation à la commission des règlements du District de Savoie le 02/12/2024 pour signaler la participation d'un dirigeant du FC NIVOLET incriminé lors de cette rencontre, ce dernier étant susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre,

Considérant que sur la forme, la Commission des règlements a rejeté cette évocation sur la base de l'article 226.5 des règlements généraux de la FFF qui prévoit que « La perte par pénalité d'un match suite à la présence d'un éducateur ou d'un dirigeant suspendu passe obligatoirement par la formulation de réserves d'avant match, conformément aux dispositions de l'article 142 alinéa 1 des présents règlements. », aucune réserve d'avant match n'ayant été formulée de la part du club d'AIX FC,



Considérant que sur le fond, le dirigeant du FC NIVOLET incriminé a été sanctionné d'une suspension de 2 ans dont un avec sursis à compter du 01/07/2024, par décision de de la commission supérieure d'appel (C.S.A.) de la FFF,

Considérant néanmoins que le 15 octobre 2024, le dirigeant du FC NIVOLET incriminé a formé une demande de conciliation auprès du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.) relative à un litige l'opposant à la Fédération française de football (F.F.F.), en l'espèce ladite décision de la C.S.A. du 29/08/2024,

Considérant que la convocation pour l'audience de conciliation du C.N.O.S.F. concernant le dirigeant du FC NIVOLET incriminé a été transmise le 25 octobre 2024 et que la proposition du C.N.O.S.F a été rendue le 02/01/2025,

Considérant que durant cette période entre le 25/10/2024 et le 02/01/2025, le dirigeant du FC NIVOLET incriminé bénéficiait de l'effet suspensif des sanctions contestées dans le cadre de sa demande de conciliation : le dirigeant du FC NIVOLET incriminé pouvait donc prendre part à la rencontre U13 citée en objet qui s'est déroulée le 30/11/2024,

Sur ce,

Considérant que sur la forme, l'évocation du club d'AIX FC doit être rejetée car non conforme aux Règlements généraux de la FFF,

Considérant que pour information sur le fond, le dirigeant du FC NIVOLET incriminé bénéficiait de l'effet suspensif liée à sa procédure de conciliation auprès C.N.O.S.F. et qu'il pouvait donc prendre part à la rencontre citée en objet,

Par ces motifs, la Commission d'Appel décide :

- 1- **De confirmer les décisions de la Commission des règlements prises en première instance : rejet de l'évocation formulée par le club d'AIX FC**
- 2- **De confirmer le résultat acquis sur le terrain :**

<b>FC NIVOLET 1 :</b>	<b>3 points</b>	<b>6 buts</b>
<b>AIX FC 1 :</b>	<b>0 point</b>	<b>3 buts</b>
- 3- **Le club d'AIX FC est redevable des Frais de dossier d'appel de 80€.**

La présente décision est susceptible d'appel en Ligue Auvergne Rhône-Alpes dans les conditions de forme et délai précisés aux articles 182 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président,  
Fabien FONTAINE

Le Secrétaire,  
Christophe VALENTINO



## CONVOCATION

**Objet : DOSSIER N° 5** : Appel du Club du CA MAURIENNE contre la décision de la commission sportive parue dans le PV n° 700 du 11 décembre 2024 concernant le Match n°28655605 – D4 poule B – UO ALBERTVILLE 2 – CA MAURIENNE 2 – du 23/11/2024.

### Convocation

Monsieur,

Les personnes concernées par ce dossier sont convoquées devant la Commission d'Appel en Matière Règlementaire du District de Savoie de Football,

**Le lundi 17 février 2025 à 18h30**

Au siège du district de Savoie de Football – Maison des Sports  
90, Rue Henri Oreiller – parc de Buisson-Rond  
73000 CHAMBÉRY

aux fins d'être entendues sur l'objet cité.

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que les licences et les pièces d'identité seront réclamées.

La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites.

Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, nous vous rappelons que vous disposez du droit de faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de se taire.

**La commission demande aux personnes convoquées d'attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la Commission d'Appel viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations.

**Le Président de la Commission,  
M. FONTAINE**

***A noter : la Maison des Sports fermant à 17h00, pour accéder au District de Savoie de Football, en dehors de cet horaire, merci de bien vouloir sonner (sonnette à gauche de la porte d'entrée), si aucun membre n'intervient, merci de contacter le District au 04 79 33 84 45***



## COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

**RESPECTONS NOS ARBITRES**  
*Sans arbitre pas de match*

[arbitres@savoie.fff.fr](mailto:arbitres@savoie.fff.fr)

Réunion CDA SAVOIE du 10 Février 2025

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD,

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Luc ALIX, Christophe DUPAYS, Emmanuel BONTRON,

### COURRIERS, MAILS

**Mail, Courrier Arbitre :**

-M. Hamza BENKEMOUCHE (JSC), rapport de discipline sur fait de match plateau U15 du 26/01/25

-M. Nathan DENARDI (JSC), demande de lettre de recommandation Parcoursup

-M. Nathan VANDURME (C A MAURIENNE) problème de désignation : désigné, alors qu'il n'a pas mis d'indisponibilité

Réponse : La CDA va gérer ce dossier

-M. Matéo PAINDAVOINE (PONT DE BEAUVOISIN), Problème de désignation (désigner sans voir sa désignation sur son compte FFF)

Réponse : la CDA fera remonter la situation anormale sur les faits vers la Ligue AURA / via FFF

**Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur**

-RAS

**Mail, Courrier Club:**

-RAS

**Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF :**

- Rapport de la Commission des Arbitres du 03/02/25 demande 3 arbitres sur le match retour GRIGNON contre LA ROCHETTE

## Les arbitres de Football officiels seront formés Aux gestes qui sauvent



Ainsi, Le District de Football de SAVOIE d'organiser la formation des arbitres, dans le respect des [dispositions de l'article L. 726-1 du code de la sécurité intérieure](#), une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent d'après les référentiels élaborés par la direction générale de la sécurité civile du ministère de l'intérieur.

A l'issue de la sensibilisation, les arbitres seront en mesure d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, alerter les secours d'urgence adaptés, empêcher l'aggravation de l'état de santé de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

### **Il existe une exception à l'obligation de cette sensibilisation :**

La possession par un arbitre d'une qualification aux "premiers secours", telle que le certificat de compétence de citoyen de sécurité civile "prévention et secours civique de niveau 1" ou un équivalent, ou d'une attestation de sensibilisation aux gestes qui sauvent, dispense son titulaire de la sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent dans le cadre de sa formation d'arbitre ou juge.

***Il en résulte que les arbitres sont invités à fournir une attestation qui valide cette qualification aux "premiers secours"  
Pour le 28 février 2025***

**RESULTATS - FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE**



A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

***Vous pouvez d'ores et déjà établir les demandes de licence pour vos candidats reçus***

***Candidats reçus***

M.BELLIR	Hamza	19/06/2009	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY
M.KEITA	Mendy	28/09/2006	ES TARENTOISE
M.KHELIL	Hadi	18/06/2010	F.C. DU NIVOLET
M.LE BOLLOC'H	Livio	04/12/1992	FC HAUTE TARENTOISE
M.LEBRETON POTHIN	Evan	28/01/2009	CHALLES S.F.
M.MBACKE	Moustapha	01/07/2008	MONTMELIAN A.
M.MEROUCHE	Zakaria	15/07/2009	CHAM. SPORT 73
M.BENKEMOUCHE	Adam	20/11/2011	J.S. CHAMBERIENNE
M.BOUSSETTA	Sofian	12/09/1999	APREMONT FC

MESSAGE A TOUTES LES COMPOSANTES DU FOOTBALL SAVOYARD



Si notre fonction ne fait rêver « ARBITRE »

Les violences verbales ou physiques, débordements, incivilités sur les terrains de football  
Sont "ELLES" bien réelles

LA PAROLE EST A VOUS " ETRE ARBITRE de FOOTBALL "

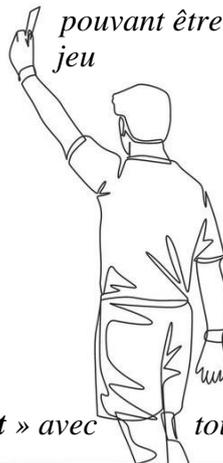


QUELLES SONT LES QUALITES REQUISENT POUVANT ETRE RETENUES POUR LA FONCTION ?

QUELLES SONT LES RECOMMANDATIONS POUR ETRE QUALIFIE D'EXCELLENCE DANS L'ARBITRAGE ?

Les qualités développées ou à développer pouvant être reconnues comme telles dans l'arbitrage :

- La parfaite connaissance du règlement du jeu
- Excellente condition physique
- Rigueur
- Engagement
- Réactivité
- Intégrité
- Gestion du stress et des conflits
- Gestion de l'humain
- Communication



Sans oublier « le respect » avec toutes les composantes du football Savoyard

Avons-nous, avez-vous toutes ces conditions requises ?

Qu'en pensez-vous ?

La CDA de SAVOIE invite les arbitres ainsi que les domaines (coach, éducateur, joueur, ou autres) à se prononcer et répondre à ces questions et apporter un jugement constructif par mail ou courrier à l'attention de la Commission des Arbitres....



## COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 10 février 2024

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET

Présents non élus : Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF – Francis MOREL-BIRON

### INFORMATION AUX CLUBS

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

### POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

*Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.*

Président de la Commission de Discipline,  
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline  
Pierrette CATANIA

### IMPORTANT

**La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.**

**Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.**

**IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.**



**IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.**

**IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.**

### POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

### Informations

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

<b>Commission Discipline du 3 février 2025</b>						
<b>Annule et remplace</b>						
<b>Extraction des sanctions suspensions fermes</b>						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
03/02/2025	COUPE U15 FUTSAL	Joueur	A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE	26/01/2025	2 MF dont Auto	<b>27/01/2025</b>

<b>Commission Discipline du 10 février 2025</b>						
<b>Extraction des sanctions suspensions fermes</b>						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
10/02/2025	COUPE FUTSAL U15	Joueur	A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE	26/01/2025	Rétabli Dans Ses Droits	10/02/2025
10/02/2025	D5	Joueur	A.S. NOVALAISIEENNE	17/11/2024	Rétabli Dans Ses Droits	10/02/2025
10/02/2025	D5	Joueur	F.C. SUD LAC	17/11/2024	7 Matches Fermes dont Auto	18/11/2024



## ANNEXES

- Amendes
- Rencontres
- Lettre « Tournée des Popottes » -
  - CLUBS DE CA MAURIENNE ET AS COMBE DE SAVOIE
  - BASSIN CHAMBERIEN
  - BASSIN AIXOIS ET DE L'AVANT PAYS SAVOYARD
- Campagne FDVA 2025
- Protocole commotion cérébrale
- Formations CDOSS
- Organisation des webinaires pour les clubs au 1er trimestre 2025
- Demande de médailles LIGUE LAURAFoot
- Demande de médailles FEDERALES

